



Bien débiter avec VOTRE REMORQUE WSR



Le Guide

pour comprendre

et préparer

son départ

Manuel d'utilisation



Remorques

WSR



Email: contact@wsr.fr
Site web: www.wsr.fr

TABLE DES MATIERES

1. Informations générales	2
2. Condition d'utilisation	4
3. législation	7
4. Les normes et les homologations.....	9
5. entretien et réglages	10
6. Garantie.....	16
Notes	17
Annexe 1–Branchement des faisceaux electriques.....	18

Remorques
WSR

1. INFORMATIONS GENERALES

Ce manuel est destiné à optimiser l'utilisation de votre remorque. Nous vous recommandons de le lire attentivement et de respecter les consignes et les recommandations qui sont données.

Pour un bon fonctionnement de votre remorque, pour votre sécurité et pour bénéficier de la garantie, vous ne devez utiliser que des pièces détachées et des accessoires d'origine.

Toutes les informations citées dans cette brochure concernant la réglementation, les lois et autres renseignements, sont temporairement valables à la date de parution et ne sont applicables que pour la France.

Pour un voyage à l'étranger, il est conseillé de se référer à la réglementation du pays.

Les caractéristiques de poids

PTAC	Poids total autorisé en charge
PV	Poids à vide
CU	Charge utile = $PTAC - PV$
PTR	Poids total roulant = $PTAC$ du véhicule tracteur + $PTAC$ de la remorque
PTRA	Poids total roulant autorisé

ASSURANCE

L'assurance de votre voiture couvre généralement une remorque dont le PTAC est inférieur à 500 kg. La mention est normalement portée sur la carte verte de votre voiture. Toutefois avant de prendre la route, il est conseillé d'interroger votre assureur.

Commande de pièces détachées :

Pour un traitement rapide et sans erreur de vos commandes de pièces détachées, il est conseillé de mentionner le n° d'identification, situé sur

la plaque constructeur à l'avant du véhicule, et le type de la remorque.

- ❑ **Important : (en cas de vente de la remorque, donnez ce manuel et les documents qui vous sont fournis au nouveau propriétaire).**

Accrochage par rotule :

La rotule d'attelage de votre véhicule doit être conforme à la norme ISO 1103 (Ø 50mm). Une attache de remorque normalisée aura le code suivant gravé sur la partie plate de la boule : ISO 50.

❑ **Branchements électriques :**

Nos remorques sont équipées d'un branchement électrique international en 13 plots (voir schéma). En effet, le feu de brouillard est obligatoire sur les remorques comme il l'est sur les voitures. Si le véhicule tracteur est équipé d'une prise 13 Plots, un adaptateur est disponible en option chez votre revendeur.

Si votre voiture est encore branchée d'après l'ancien code européen, vos feux antibrouillard restent constamment branchés. Il est possible de remettre aux normes le faisceau d'attelage de votre véhicule en contactant le revendeur ou votre concessionnaire.

❑ **Sécurité - vol :**

Votre remorque dispose d'un numéro de série frappé à froid à l'avant droit du véhicule. Il est préférable de le noter afin de le communiquer aux autorités compétentes en cas de vol de la remorque. Un dispositif antivol sur la tête d'attelage est présent de série sur toutes nos remorques.

2. CONDITION D'UTILISATION

IMPORTANT:

Les éléments de carrosserie de nos remorques sont fabriqués en polyéthylène haute densité réalisés par la technique du roto moulage. Ce matériau est sensible aux températures extrêmes. Il est donc impératif pour des raisons de sécurité d'utiliser la remorque dans des plages de températures comprises entre moins 20°C et plus 50°C.

Il est impératif lorsque la remorque est chargée à sa capacité maximum en poids et exposée à des températures comprises entre 40° et 50° de ne pas laisser la remorque chargée trop longtemps. Ceci peut causer des déformations irréversibles de la caisse et altérer la sécurité de la remorque. La remorque doit être attelée au véhicule tracteur horizontalement. Les roues de la remorque doivent toujours être en contact avec le sol que la remorque soit vide ou chargée. Il est impératif de répartir le chargement de manière que le poids sur l'attelage soit toujours inférieur au poids maximum autorisé sur la tête d'attelage, tel qu'il est indiqué sur celle-ci.

Pour un meilleur chargement, placez les charges les plus lourdes et compactes au centre, juste au-dessus ou légèrement sur l'avant de l'axe. Attachez toujours solidement votre chargement pour en réduire les mouvements au maximum et vérifiez-le régulièrement pendant le trajet.

Le chargement ne doit pas dépasser la largeur hors-tout de la remorque. La longueur, du chargement, ne doit ni trainer sur le sol, ni dépasser de la remorque de plus de 1 mètre de l'extrémité arrière de la remorque (le chargement ne doit pas perturber la visibilité des feux, des catadiopres et de la plaque d'immatriculation).

Attention :

Lors de l'emploi d'un module d'extension sur l'arrière du véhicule, il est obligatoire de placer le bord supérieur de la plaque immatriculation au minimum à 5 cm en dessous du bord supérieur de l'emplacement qui lui est réservé sur la remorque. Un plan passant par le bord supérieur de la plaque et formant un angle de 15° vers le haut avec le plan horizontal est obligatoire pour que la plaque d'immatriculation puisse être visible et en conformité avec la législation.

Attention, un chargement d'une remorque est un acte responsable, les conséquences d'un mauvais chargement peuvent être très graves :

- a) Surcharge avant : risque de rupture du timon.
- b) Surcharge général : risque d'éclatement des pneumatiques, de rupture du timon et de l'essieu, déformation des longerons et du châssis, mauvais freinage, usure prématurée des roulements, déformation de la caisse autoportée et des passages de roue.
- c) Surcharge arrière : risque de tangage et mise en portefeuille de la remorque.
- d) Charge idéale : entre 20 et 50 kg sur la tête d'attelage. La charge 'S' spécifiée sur le boîtier d'attelage est la charge verticale limite sur le boîtier pour l'homologation.

Plancher de la remorque :

La caisse, le capot, les ridelles plates, la ridelle d'extension sont réalisées en polyéthylène haute densité par la technique du roto moulage. Toutes les parois de la remorque, et en particulier le plancher et les flans intérieurs ne doivent pas recevoir des objets abrasifs ou coupants sans protection.

Ceci peut causer des détériorations sur les éléments roto moulés et provoquer une dégradation et usure irréversible pouvant altérer la sécurité de la remorque sur la route.

❑ Les barres de toit longitudinales :

Les barres de toit longitudinales peuvent recevoir une charge maximum est de 50 Kg répartie sur 2 barres de toit transversales universelles. Le chargement ou les objets transportés sur ces barres doivent être arrimés solidement et ne doivent en aucun cas se trouver en contact avec la surface du capot. Ceci peut provoquer des dégradations irréversibles. Votre vitesse doit être adaptée lors de transport d'objets volumineux avec une importante prise au vent. Attention également au vent latéral qui peut déporter la remorque.

Il est possible d'utiliser la remorque sans le capot. Dans ce cas il est impératif d'ôter les ridelles avant et arrière. En cas de vent fort, il est impératif de ne pas ouvrir le capot face au vent. Une importante prise au vent peut provoquer une rupture des amortisseurs et des dégâts irréversibles du capot. L'arrimage des objets transportés est sous la responsabilité de l'utilisateur.

Comment atteler la remorque au véhicule tracteur :

1. Vérifiez l'état du câble ou de la chaîne de sécurité. S'il est vrillé, remplacez-le avant d'utiliser la remorque.
2. Vérifier que la boule soit propre et la tête d'attelage bien graissée.
3. Serrez le collier de fixation de la roue jockey à l'aide de la poignée et tourner la manivelle jusqu'à ce que la tête d'attelage soit plus haute que la boule.
4. Reculer le véhicule ou avancer de façon à ce que la boule soit exactement sous la tête d'attelage.
5. Attacher le câble ou la chaîne de sécurité au véhicule tracteur.
6. Descendez la tête d'attelage avec la manivelle de la roue jockey de façon à ce qu'elle soit au-dessus de la boule puis relâchez la poignée de la roue jockey. Vérifiez que la boule est enclenchée en essayant de lever la tête à l'aide de la roue jockey.
7. Verrouillez la tête d'attelage à l'aide de l'antivol à clé.

8. Remontez la roue jockey : pour ce faire, avant de desserrer le collier de serrage de la roue jockey, remontez-la au maximum à l'aide de la manivelle. Desserrez le collier de serrage et remontez l'ensemble au maximum, la roue faisant face à l'avant et touchant le timon.
9. Branchez le câble électrique et vérifiez que l'éclairage fonctionne correctement.

IMPORTANT: NE DETACHEZ JAMAIS LE CABLE OU LA CHAINE DE SECURITE AVANT D'AVOIR DETELE LA REMORQUE.

❑ Précaution d'emploi :

Vérifiez le serrage des roues après avoir effectué les 40 premiers Km. Avant chaque utilisation : vérifiez l'éclairage, fixez toujours le câble ou la chaîne de sécurité et vérifiez la pression des pneus. Les pressions correctes sont indiquées sur l'étiquette située sur le timon de la remorque. Des pneus sous-gonflés vont augmenter la consommation de carburant, affecter la maniabilité et entraîner une usure prématurée. S'ils sont vraiment sous-gonflés, les pneus vont chauffer et s'affaiblir très rapidement, entraînant un risque d'éclatement du pneu. Sauf en cas d'urgence, ne décrochez jamais une remorque chargée. Si vous devez le faire, vérifiez la fixation de la roue jockey. Si la remorque est en pente, calez les roues pour plus de sécurité.

3. LEGISLATION

Les limitations de vitesse :

Toutes les remorques sont équipées de roues, pneus conformes aux normes de construction et d'utilisation. Elles peuvent donc être tractées en pleine charge à la vitesse maximum autorisée en France de 130 km/h.

(Attention: les limitations de vitesse sont variables en fonction des pays. La vitesse maximum autorisée est de 140 km/h dans certains pays européens).

Les règles relatives aux limitations de vitesse sont générales et concernent également les ensembles de véhicules y compris ceux avec une petite remorque ou une caravane de camping. Il existe néanmoins des limitations spécifiques.

- Par la signalisation routière.
- Dans le cas du dépassement du poids total roulant autorisé (PTAR)

Dans tous les cas, le PTAC de la remorque additionné au PATC du véhicule tracteur ne pourra pas excéder le PTR mentionné sur la carte grise de véhicule tracteur.

Une remorque quel que soit son PTAC, ne nécessite pas de contrôle technique.

La remorque étant à l'horizontal et portant la charge maximale admissible par essieux, les attelages à boules doivent être fixés de manière que le point d'attelage de la remorque se situe à 430 mm + ou - 35 mm au-dessus du sol.

Rétroviseurs :

Lorsque la remorque ou le chargement masque la vision dans le rétroviseur intérieur, il est obligatoire de placer un second rétroviseur extérieur à droite. Lorsque la remorque ou son chargement est plus large que le véhicule tracteur celui-ci doit être équipé de rétroviseurs extérieurs, droite et gauche, et porter des bras suffisamment longs pour que le champ de vision ne soit pas masqué par la remorque.

Certains sont munis d'une tige télescopique ce qui permet de les utiliser lorsque l'on ne tracte pas. Les rétroviseurs peuvent dépasser de 20 cm la largeur hors tout de la remorque tractée. Un grand écartement permet une meilleure vision. Ces rétroviseurs doivent être homologués.

Homologation :

Aucune disposition légale n'existe concernant les remorques d'un poids total autorisé en charge inférieur ou égal à 500kg qui peuvent sans aucune formalité spéciale emprunter le réseau routier. Cependant, tous les timons de nos remorques sont homologués selon la Directive Européenne 94/20, quel que soit

Je PATC. Vous trouverez un numéro d'homologation frappé à froid sur ces derniers.

Les remorques dont le PTAC est au maximum de 500 kg ne nécessitent pas de carte grise.

4. LES NORMES ET LES HOMOLOGATIONS

Les remorques sont fabriquées à partir de composants qui répondent à des normes d'homologation. Un numéro à 17 caractères est gravé sur le timon. Une plaque reprenant le numéro d'homologation est collée ou rivetée sur le timon. Une plaque d'immatriculation aux normes en vigueur doit être apposée sur l'arrière de la remorque reproduisant à l'identique celle du véhicule tracteur.

Les éléments homologués selon les Normes Européennes sont :

- la tête d'attelage
- le timon
- les roues
- les feux et catadioptrés

La Directive Européenne 94/20 fixe la hauteur de la tête d'attelage par rapport au sol et le positionnement du système de signalisation et d'éclairage.

ATTENTION:

Chaque pays de l'Union Européenne peut appliquer des normes spécifiques plus contraignantes ou complémentaires aux Normes Européennes. De même, le code de la route de chaque pays peut avoir des applications qui lui sont propres.

Quelques exemples :

-L'Italie, pour les remorques non immatriculées limite les largeurs et longueurs hors-tout des remorques.

-L'Allemagne demande que les remorques soient homologuées TÜV selon des normes spécifiques.

Vous ne pourrez donc pas vendre les remorques françaises à des non-résidents français. Cependant, un français immatriculé en France pourra librement circuler dans un pays de l'Union Européenne.

5. ENTRETIEN ET REGLAGES

CONSEIL D'ENTRETIEN ET D'UTILISATION.

❑ L'entretien régulier :

Il est de votre intérêt de procéder aux travaux d'entretien préconisés car seul un entretien régulier, assure une durée de vie plus longue et une sécurité de circulation optimale de votre remorque et de son chargement. De plus, la garantie n'est valable que si vous respectez les prescriptions d'entretien. C'est avec une remorque bien entretenue que vous pourrez prendre la route en toute sécurité, pour vous et les autres usagers de la route.

Le stockage :

Stockez votre remorque dans un endroit sec et aéré, abrité des intempéries et du soleil.

Les pneus:

Contrôlez la pression des pneus selon les recommandations que vous trouverez sur l'étiquette collée sur la remorque. Dans le cas d'une immobilisation prolongée, vérifiez systématiquement la pression avant de prendre la route. Une pression contrôlée assure la longévité de vos pneus et améliore la stabilité de votre remorque.

ATTENTION : Plus vous roulez sur de longues distances, avec une importante charge utile, plus la pression des pneus doit s'approcher du maximum indiqué par le fabricant. Faites équilibrer vos roues après les 200 premiers Km. Changez vos pneus dès que vous constatez un dessèchement du caoutchouc, même si le profil n'a pas atteint sa limite d'usure.

Les crevaisons doivent être examinées et réparées chez un spécialiste en pneus. Ne mettez jamais de chambre à air dans un pneu « Tubeless » car ceci pourrait entraîner un éclatement en cas de crevaison supplémentaire. Si le pneu est trop endommagé pour être réparé. Remplacez-le immédiatement.

Visserie:

Vérifiez le bon serrage de la visserie et particulièrement celle de l'essieu, des roues et du timon d'attelage.

Vérification à effectuer avant chaque utilisation.

❑ **Attelage et tête d'attelage :**

Assurez-vous que votre boule d'attelage est compatible avec le poids que vous allez remorquer. Vérifiez que votre câble ou chaîne de sécurité est bien accroché à la boule d'attelage, que l'attelage fonctionne bien et que toutes les pièces marchent avec souplesse. Sur la tête d'attelage, vérifiez que tous les points de glissement sont nettoyés et graissés.

❑ **Electricité et éclairage :**

Contrôlez le bon fonctionnement des feux. Organes à vérifier en cas de panne : fils débranchés au niveau de la prise 7 broches (voir schéma branchement), câble électrique coupé, fils dénudés, ampoules grillées. Vérifiez si les optiques ne sont ni endommagées, ni chargées d'humidité.

❑ **Entretien des parties galvanisées :**

Il est important de nettoyer et de tenir votre remorque propre. La fréquence du nettoyage dépend de l'utilisation de celle-ci. La galvanisation est sujette aux attaques par les acides, aux environnements salins et à certains produits chimiques. Il faut nettoyer la remorque soigneusement à l'eau claire après chaque transport et en hiver sur les routes recouvertes de sel.

Il est possible également que, sur la tranche de certain composant en acier galvanisé apparaisse une oxydation blanchâtre ou autre. Celle-ci est normale et ne diminue pas les propriétés techniques de votre remorque.

❑ **Essieu:**

Nos essieux sont équipés de roulements coniques et nécessitent un graissage périodique. Si vous constatez un échauffement excessif du moyeu, adressez-vous à votre concessionnaire pour contrôler l'état des roulements.

Roue jockey :

Vérifiez son fonctionnement en faisant tourner entièrement la roue. Si besoin graissez la tige.

Joint et caoutchouc :

Vérifiez avant chaque utilisation l'état des caoutchoucs d'étanchéité de la remorque placés à l'avant et sur les parties latérales du capot. Vérifiez les caoutchoucs de réglages et de maintien du capot placés à l'avant dans les oblongs (charnières). En cas de mauvais fonctionnement ou d'usure, adressez-vous à votre concessionnaire.

Carrosserie :

Toutes les parties de carrosserie de la remorque se nettoient à l'eau savonneuse avec un chiffon ou une éponge non abrasive. Ne lavez pas la remorque en plein soleil.

Vous pouvez utiliser un nettoyeur haute pression utilisant une température de lavage maximum de 45° et en respectant une distance de 20 cm entre la sortie du jet et la carrosserie.

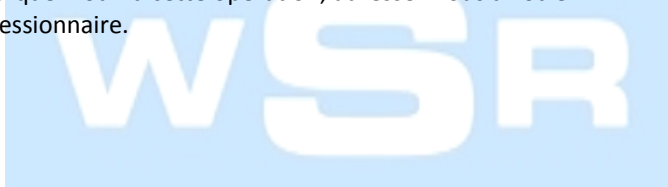
Les éléments de carrosserie de nos remorques sont fabriqués en polyéthylène haute densité par la technique du roto moulage. Ils peuvent présenter des défauts d'aspect, des déformations, des différentes imperfections, et des variations de teinte au sein d'une même couleur, ce qui est normal et n'altèrent pas les propriétés du produit. Les éléments en polyéthylène haute densité composant la remorque peuvent présenter des variations dimensionnelles liées à la technique de fabrication. Ce phénomène est normal.

❑ **Séparateurs intérieur :**

Il est impératif de ne pas laisser les séparateurs intérieurs exposés en permanence dans un milieu humide. Pour éviter des dégradations et déformations de ces éléments, après chaque utilisation dans un environnement humide, il est impératif de les stokers à plat dans un endroit sec et aéré à l'abri des intempéries. Les séparateurs sont revêtus d'un film protecteur surfacique qui les protège de l'humidité. Toutes altérations de ce film par des rayures, abrasions, éclats ... altèrent les propriétés de l'élément.

❑ **Capot :**

Il est interdit de poser ou de transporter des objets en contact direct avec la surface du capot. Utilisez des barres de toit comme décrit dans la rubrique barre de toit longitudinal. Pour remplacer ou sortir la ridelle d'extensions avant, Il est nécessaire de démonter le capot de la remorque. Pour la cette opération, adressez-vous à votre concessionnaire.



PLANNING D'ENTRETIEN DE VOTRE REMORQUE

		1 000 km	10 000 km	Observations
Bas de caisse	Pression des pneus	Contrôle	Contrôle	A chaque utilisation
	Pneus	Contrôle	Contrôle	Remplacement tous les 2 ans
	Essieu	Serrage	Serrage	
	Ecrous de roue	Serrage	Serrage	
	Timon	Serrage	Serrage	
	Tête d'attelage	Serrage	Serrage	
	Eclairage et signalisation	Feux		
Câbles		Contrôle	Contrôle	
Catadioptre		Contrôle	Contrôle	
Broche		Contrôle	Contrôle	
Caisse et capot	Ridelles	Contrôle	Contrôle	
	Fermetures	Contrôle	Contrôle	
	Pivot charnière capot	Contrôle	Contrôle	
	Amortisseurs capot	Contrôle	Contrôle	
	Joints étanchéité	Contrôle	Contrôle	Remplacement tous les 2 ans
	Nettoyage	Contrôle	Contrôle	Suivant utilisation

6. GARANTIE

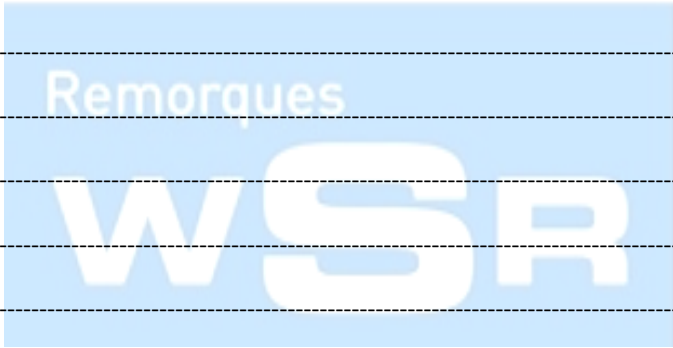
Notre matériel est garanti contre tous les vices de fabrication pendant 1 an à compter de la livraison. La garantie couvre la main-d'œuvre et le remplacement ou la remise en état des pièces reconnues défectueuses après expertise contradictoire à l'exclusion de tous autres préjudices. Les éléments de sécurité et d'usure rapide tel que les pneumatiques, roue jockey, essieu, timons, attaches, roulements sont garantis dans la limite donnée par leur fabriquant qui est de un an maximum. La présente garantie ne fait pas obstacle à l'application de la garantie légale résultant des Articles 1641 et suivant du Code Civil.

La garantie ne s'applique pas aux incidents ayant leur origine dans l'usure de matériel, un usage anormal une surcharge même passagère, un défaut d'entretien, des modifications ou transformations non approuvées par notre service technique.

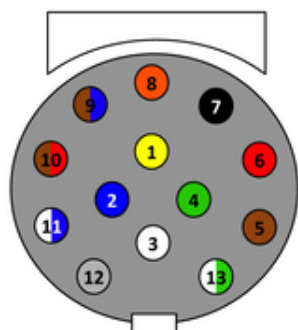
LA GARANTIE NE COUVRE PAS :

- Les frais liés à l'usure normale de la remorque ainsi que les dépenses liées à son entretien régulier.
- L'utilisation de pièce détachées non d'origine et non-conformes.
- La réparation effectuée par une tierce personne non habilitée.
- Les dépenses de location d'une remorque de remplacement.
- Les détériorations dues aux surcharges, aux excès de vitesse ou à une utilisation en dehors du réseau routier.
- Les défauts survenus suite à un mauvais usage de la remorque.
- Le non-respect des conditions d'entretien et consignes d'utilisations définies dans le présent manuel.

NOTES



ANNEXE 1–BRANCHEMENT DES FAISSEAUX ELECTRIQUES



1	Clignotant gauche	Jaune
2	Feux de Brouillard	Bleu
3	Masse (1 à 8)	Blanc
4	Clignotant droit	Vert
5	Feux de position, coté droit	Marron
6	Feux stop	Rouge
7	Feux de position, coté gauche	Noir
8	Feu de recul / marche arrière	Orange
9	Alimentation 12 V (Permanent)	Marron / Bleu
10	Alimentation 12 V (Après contact)	Marron / Rouge
11	Masse (10)	Blanc / Bleu
12	---	Pas d'attribution
13	Masse (9)	Blanc / Vert